

# FORMATION

01 et 02 Février 2021

**Le Thé de Compost Oxygéné appliqué au maraîchage, à la viticulture et aux grandes cultures - Les micro-organismes à l'origine de la fertilité des sols.**  
*avec Jérémy Rizoud*



## OBJECTIFS

- ✓ Caractériser les groupes fonctionnels des micro-organismes de sols.
- ✓ Déterminer l'état de son sol au niveau microbiologique.
- ✓ Comprendre les processus écosystémiques fondamentaux et évaluer les équilibres microbiologiques nécessaires à ses cultures.
- ✓ Apprendre à produire un amendement liquide biologiquement complet pour des applications foliaires.
- ✓ Mettre en œuvre des stratégies alternatives de luttés contre maladies et ravageurs en limitant les intrants phytosanitaires.
- ✓ Améliorer qualité et rendements grâce à l'inoculation de micro-organismes.

## PROGRAMME

Lundi 01 Fév  
9h00 à 17h30

- \* **Échanges plantes-microbes** : l'importance du réseau trophique du sol et rôles des micro-organismes dans le cycle des nutriments.
- \* **Succession écologiques** : rapport C/N, Rapport biomasses fongique/bactérienne. Plantes bio-indicatrices.
- \* Présentation de plusieurs protocoles permettant d'atteindre la fertilité naturelle des sols.
- \* **Applications du dispositif TCO (Thé de Compost Oxygéné)** pour une utilisation en SCV ou MSV
- \* Observation d'échantillons de TCO, de sols et de la flore spontanée.
- \* Préparation sur place d'un thé de compost à analyser le deuxième jour de la formation.
- \* Gestion de l'eau d'irrigation avec le TCO.

Mardi 02 Fév  
9h00 à 17h30

- \* **Présentation d'amendements liquides biologiquement complets.**
- \* **Étapes de préparation du TCO** : protocoles de préparation des TCO ; création du compost, préparation de la solution mère de TCO, amendements, dilution et épandage.
- \* Matériel nécessaire (Cuves, pompes, pulvérisateurs, T°C ...)
- \* Observation d'échantillons de compost et de TCO au microscope.
- \* Étude des projets des participants pour intégrer l'utilisation du TCO sur sa ferme.

**Formateur :**

**Jérémy Rizoud**

*Microbiologiste*

(<https://culturesregeneratives.com>  
Lab'O fertiles)

**Animateur :**

**André Sieffert, agronome**

**Lieu :**

Ferme de Baume Rousse  
1125 Montée de Baume  
26400 COBONNE

**Contact :**

[andre.sieffert@adaf26.org](mailto:andre.sieffert@adaf26.org)

Tel : 06 48 18 23 77 (9h00-17h30)

	Coût
Agriculteurs éligibles au VIVEA et personnes en parcours d'installation (PPP)	Gratuit
Personnes en cours d'installation non éligibles au VIVEA	200 €
Institutions et autres situations professionnelles *	550 €

\* Pour les salariés agricoles, un financement OCAPIAT est possible. Veuillez les contacter.



## Modalités pédagogiques :

Lundi 1 <sup>er</sup> février	<p>Tour de table et recueil des attentes</p> <p>Présentation des notions théoriques à l'aide de supports pédagogiques visuels et par un échange question/réponse avec les stagiaires pour évaluer les acquis. Pour la partie pratique, l'intervenant apporte les matériaux de base, les ingrédients et une cuve à TCO pour faire une préparation qui sera observée au microscope après 24 heures et en évaluer les résultats.</p>
Mardi 2 février	<p>Présentation des notions théoriques à l'aide de supports pédagogiques visuels et par un échange question/réponse avec les stagiaires pour évaluer les acquis. fermes des stagiaires.</p> <p>Atelier pratique : l'intervenant anime une séquence d'observation d'échantillons au microscope. La préparation réalisée la veille durant la formation est observée et le résultat de la multiplication des microorganismes est commenté. Différents échantillons apportés par l'intervenant sont observés et interprétés.</p> <p>Concernant les projets des participants, chacun présente ses pratiques et les contraintes identifiées. Chaque agriculteur expose ses questions concernant l'utilisation de TCO sur ses cultures. Une discussion-débat est animée par le formateur et l'intervenant avec les participants pour examiner les pistes pour la mise en place d'une installation de compostage et de fabrication de TCO.</p> <p>Un échange est ensuite réalisé pour évaluer les moyens de repérer les évolutions dans ses pratiques et évaluer les résultats obtenus à l'aide des indicateurs repérés pour les pratiques de chaque agriculteur.</p>

### Pré-requis :

Sans

### Suivi et évaluation :

- Attestation de présence
- Etude de projets des participants pendant la formation
- Evaluation des compétences par un questionnaire en fin de formation
- Questionnaire d'évaluation de la satisfaction des participants

### Taux de satisfaction des sessions précédentes :

**Sur l'année 2019:**

Taux de satisfaction: 17,5/20

122 participants

Aucun abandon

### Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Des aménagements sont possibles. Nous contacter.



# BULLETIN D'INSCRIPTION 2021 VALANT CONTRAT SIMPLIFIÉ DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Merci de vérifier qu'il reste une place disponible à la formation de votre choix en nous contactant au : 06 48 18 23 77 ou [andre.sieffert@adaf26.org](mailto:andre.sieffert@adaf26.org)

Bulletin à compléter et retourner avec votre chèque de caution au montant de **100 €** à l'ordre de: « Association ADAF » à :  
**ADAF – 125 rue du Commandant Chaix - 26 160 Pont de Barret**

Cocher la case correspondante :

- cotisant MSA / cotisant solidaire MSA
- en parcours d'installation (joindre un ORIGINAL de l'attestation VIVEA daté de l'année en cours en cas première formation de l'année)
- salarié agricole (prendre contact avec le FAFSEA)
- individuel  autre (nous contacter pour devis)

TITRE ET DATE DE FORMATION	<i>Le Thé de Compost Oxygéné - Les micro-organismes à l'origine de la fertilité des sols</i> 1 <sup>er</sup> et 2 février 2021      Lieu de formation : Ferme de Baume Rousse, Cobonne
NOM et PRENOM	
DATE DE NAISSANCE	
ADRESSE	
CODE POSTAL - VILLE	
EMAIL	
TEL FIXE	
TEL PORTABLE	

1. Cette formation entre dans la catégorie des actions de **perfectionnement**. -

2. Les objectifs, contenus, méthodes, nom et qualité des intervenants et modalités d'évaluation de la formation sont communiqués par e-mail.

3. **Dispositions financières**: la participation financière demandée tient compte du statut du participant et de la régularité de son paiement vis à vis du fonds VIVEA. Pour les agriculteurs la participation est prise en charge par VIVEA. A défaut, le montant à régler sera établi sur devis. La participation ne comprend pas les frais de repas, déplacement, hébergement, qui sont à la charge du participant.

**Un chèque de caution de 100€ TTC** doit être joint au bulletin d'inscription. Pour les agriculteurs, il **sera rendu au stagiaire** en fin de formation si ce dernier a participé à tous les modules et si sa participation est financée par VIVEA. Il sera encaissé si VIVEA ne finance pas sa participation. Le stagiaire est tenu d'informer l'organisme de formation si VIVEA ne peut pas prendre en charge sa participation.

4. **Interruption du stage**:

- en cas d'annulation ou de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est résilié selon les modalités financières suivantes : les chèques seront retournés.
- en cas d'abandon du stage par le stagiaire pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, les sommes (caution) versées à l'ADAF ne seront pas remboursées.
- si le stagiaire est empêché de suivre la formation par suite de force majeure dûment reconnue, le contrat de formation professionnelle est résilié et la caution remboursée

5. **Délai de rétractation**: à compter de la signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 10 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

6. **Clause particulière**: nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter à une date ultérieure toute formation, notamment si le nombre de participants est insuffisant.

7. **Cas de différend**: si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Valence sera seul compétent pour régler le litige.

Fait à :

**Le stagiaire**  
(Signature)

**L'entreprise**  
(signature)

le :

**Le responsable formation ADAF**  
(Signature et cachet)